

DECLARATION



IMEON ENERGY

Your Power, Your Rules

Déclaration de conformité VDE 0126-1 -1/A1 - VFR2019

Entreprise: IMEON ENERGY
Produit: Onduleur PV (solaire)
Marque: IMEON ©
Modèle testé: IMEON 3.6 et IMEON 9.12
Date d'émission: 09/03/2020

Utilisation conformément aux réglementations en vigueur :

Appareil de découplage automatique avec surveillance de réseau monophasé – aux normes VDE 0126-1-1/A1 – VFR2019 pour systèmes photovoltaïques à couplage parallèle monophasé via un onduleur relié au réseau public. Le système de découplage automatique fait partie intégrante de l'onduleur mentionné précédemment. Il a pour fonction de remplacer le système de découplage (avec la fonction isolante) accessible à tout moment par le gestionnaire du réseau de distribution.

Règles et normes appliquées : VDE 0126-1-1/A1 – VFR2019

Dispositif de découplage automatique entre une installation de production d'électricité et le réseau public basse tension. Le concept de sécurité de IMEON 3.6 et IMEON 9.12 est conforme aux spécifications relatives à son utilisation et aux réglementations en vigueur à la date d'émission de cette déclaration.